**ANNEXE I: PLAN D’ACTION DESTINÉ À RENFORCER LA LUTTE CONTRE LE FINANCEMENT DU TERRORISME**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Objectifs et actions** | **Responsable**  | **Calendrier** |
| **Prévenir les mouvements de fonds et repérer le financement du terrorisme** |
| *S'attaquer à l'utilisation abusive du système financier à des fins de financement du terrorisme* |
| Avancer la date de transposition et d'entrée en vigueur effectives de la 4e directive anti-blanchiment | États membres | Pour le 4e trimestre de 2016 au plus tard |
| Adopter une liste noire de l’UE recensant les pays tiers à haut risque dont les dispositifs de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme présentent des carences stratégiques | Commission | Pour le 2e trimestre de 2016 au plus tard |
| Publier un rapport consacré à l'évaluation supranationale des risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme et adresser aux États membres des recommandations sur les mesures qu’il convient de prendre pour faire face à ces risques | Commission | 2e trimestre de 2017 |
| Proposer des modifications à apporter aux points suivants de la directive anti-blanchiment:* mesures/contre-mesures de vigilance renforcées à l’égard des pays tiers à haut risque;
* plateformes de change de monnaies virtuelles;
* instruments prépayés;
* registres centralisés des comptes bancaires et des comptes de paiement ou systèmes électroniques de recherche de données;
* accès des cellules de renseignement financier aux informations et échange d'informations entre lesdites cellules
 | Commission | Pour le 2e trimestre de 2016 au plus tard |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Améliorer l’efficacité de la transposition, dans le droit de l'Union, des mesures de gel des avoirs adoptées par les Nations unies, notamment en optimisant l’échange d’informations entre l’UE et les Nations unies | Commission | Pour le 2e trimestre de 2016 au plus tard |
| Renforcer la capacité des États membres, de la Commission, du SEAE et des opérateurs économiques à partager des informations sur les difficultés liées à la mise en œuvre des mesures restrictives, y compris à échanger des informations concernant les nouvelles inscriptions potentielles sur les listes des Nations unies, au moyen de la base de données des sanctions financières | Commission | Pour le 2e trimestre de 2016 au plus tard |
| Étudier la possibilité d'adopter un instrument législatif autonome afin de permettre une consultation plus large des registres des comptes bancaires et des comptes de paiement, pour d’autres enquêtes et par d’autres autorités, au-delà du champ d’application de la directive anti-blanchiment | Commission | Pour le 2e trimestre de 2016 au plus tard |
| Renforcer la coopération entre les CRF par des mesures appropriées | Commission | Pour le 2e trimestre de 2017 au plus tard |
| **Autres initiatives visant à compléter le cadre juridique existant** |
| *Harmoniser les infractions pénales et les sanctions liées au blanchiment de capitaux* |
| Proposition législative visant à harmoniser les infractions pénales et les sanctions liées au blanchiment de capitaux | Commission | Pour le 4e trimestre de 2016 au plus tard |
| *Lutter contre les mouvements illicites d’argent liquide* |
| Proposition législative contre les mouvements illicites d’argent liquide | Commission | Pour le 4e trimestre de 2016 au plus tard |
| *Compléter le cadre de l’UE pour tracer et geler les avoirs des terroristes* |
| Un régime de l’UE pour geler les avoirs des terroristes au titre de l’article 75 du TFUE | Commission | Clôturer une analyse pour le 4e trimestre de 2016 au plus tard |
| Renforcer la reconnaissance mutuelle des décisions de gel et de confiscation des avoirs d’origine criminelle | Commission | Pour le 4e trimestre de 2016 au plus tard |
| Un éventuel système européen qui viendrait compléter l’accord existant entre l’UE et les États-Unis sur le TFTP en traçant les transactions exclues du champ d’application dudit accord | Commission | Clôturer une analyse pour le 4e trimestre de 2016 au plus tard |
| **Cibler les sources de financement** |
| Proposition législative visant à renforcer les compétences des douanes et la coopération douanière ainsi qu'à lutter contre le financement du terrorisme lié au commerce de biens | Commission | Pour le 2e trimestre de 2017 au plus tard. |
| Proposition législative visant à lutter contre le commerce illicite de biens culturels | Commission | Pour le 2e trimestre de 2017 au plus tard. |
| Plan d'action de l'UE sur le trafic illégal d’espèces sauvages | Commission | Pour le 1er trimestre de 2016 au plus tard |
| **La dimension extérieure** |
| Lancer des projets destinés à fournir une assistance technique aux pays du Proche-Orient et d’Afrique du Nord pour lutter contre le trafic de biens culturels | Commission et haute représentante  | Pour le 4e trimestre de 2016 au plus tard |
| Aider davantage les pays tiers à se conformer aux obligations légales prévues dans les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies ainsi qu'aux recommandations du GAFI | Commission et haute représentante | En cours |
| Aider les pays de la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord ainsi que de l’Asie du Sud-Est à contrôler, désorganiser et empêcher le financement du terrorisme | Commission et haute représentante | Pour le 4e trimestre de 2016 au plus tard |
| Approfondir les travaux en matière d’échange d’informations avec les pays tiers partenaires en vue d'établir/de maintenir des listes dans le cadre des mesures autonomes de l'UE visant à lutter contre le terrorisme | Commission et haute représentante | En cours |